

Bienvenue à la 50^{ème} **assemblée générale** ordinaire de notre association, ce vendredi 23 juin 2023.

Je remercie la présence de

- M. Tarik EL MADHALI, conseiller municipal délégué aux sports, représentant M. CREMONT (Maire de SOISSONS) et M. VANIER (adjoint délégué aux sports et aux infrastructures sportives) ;
- Mme Arlette LESTRAT, membre du comité départemental de tennis, représentant M. Olivier DEPAQUIT, Président ;
- M. Bruno WOZNIAK, Président du comité régionale FSASPTT, et trésorier du club ;
- M. JF WUILLEMAIN, secrétaire général du comité de l'Aisne de tennis de table, représentant M. Tony MARTIN, Président ;
- M. André VAN GYSEL, membre d'honneur de l'ASPTT SOISSONS.

Membres absents excusés : M. Didier AOSMAN, Emeric DEMOTTIE, Rachid ELYAJDAÏNI.

Membre absent, démissionnaire : Hubert BONNET.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture à 19h25
2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2022
3. Rapport moral du Président
4. Présentation et approbation du bilan financier 2022
5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2023 et tarifs
6. Rapport des responsables des sections
7. Allocution des invités
8. Questions diverses
9. Vin d'honneur

Point 2 : Le PV de l'assemblée de l'an passé est affiché ; je vous laisse quelques instants pour en prendre connaissance.

Le principe du vote à mains levées étant accepté par l'assemblée, le procès verbal n'appelle pas d'observation, et est approuvé à l'unanimité des adhérents présents.

Point 3 : Rapport moral du président

La saison 2022/23 est passé très vite, avec comme fil conducteur le déménagement de la section tennis de table, finalement réalisé le 17 avril 2023 dans le quartier de CHEVREUX.

Après avoir essuyé les plâtres, avec des problèmes d'alarme, porte, lavabo, clefs, ... d'excellentes conditions de jeu ont été trouvées avec un agencement pour nos 16 tables, et une possibilité pour mettre des petits gradins (2x 16 places) ... dont le financement reste à trouver.

Cette salle arrive alors que notre association fête ses 50 ans : merci à la ville pour ce cadeau d'anniversaire.

Plus de 150 photographies retraçant une partie de cette histoire sont affichées, et seront mises en ligne sur notre site internet prochainement.

Depuis l'AG du 10 juin 2022, le conseil d'administration a été réuni ou a échangé

- le 20 juin 2022 (sur la comptabilité),
- le 27 janvier 2023 (projet de service civique),
- le 8 mars 2023 (changement de siège social),
- et chaque section a fait l'objet de réunions plus ou moins formelles.

La **comptabilité** sera présentée par Bruno dans quelques minutes ; nous avons dû changer de logiciel suite à la défaillance du PC portable utilisé (CIEL Compta, utilisé depuis plus de 10 ans, ne fonctionne pas sur Windows 8 ou 10) ; le rythme de saisie, l'ergonomie et l'efficacité du nouveau logiciel (BASICOMPTA) sont des sujets d'actualité ...

Des jeunes en **contrat de services civique** ont été recrutés en mars 2023, avec plus ou moins de bonheur, en utilisant l'agrément de la FFTT et de la FSASPTT ; le contrat de Florent (via la FSASPTT) court jusque fin juin ; celui de Saïffedine (via la FFTT) a été cassé pour abandon de poste fin mai ...

La (lourde) procédure de demande d'agrément a été finalisée afin de clarifier la question du tutorat et des coûts restant à la charge de l'association. Pour information, les formations obligatoires auront été suivies par Florent : 2 jours «service civique» (25 et 26 mai) + PSC1 (27 juin, chez nos voisins de la protection civile).

Le **siège social** a été déplacé vers la nouvelle adresse de la salle de tennis de table (9 avenue de REIMS vers le 13 avenue ALLENDE), suite à un vote du conseil d'administration du club ; l'assureur a été changé (MACIF > MAIF) ; la procédure préfectorale a fait l'objet d'un rapide récépissé signé par M. Rémy BOU HANNA (licencié au club dans les années 2010) ; coté URSAAF, INSEE, INPI et banque postale, les procédures n'ont pas été faciles, mais tout est aujourd'hui réglé.

L'avenir de notre **éducateur à la section tennis de table** (Rémi QUANEUX) est aujourd'hui en jeu : après avoir suivi un cursus de 2 ans d'apprentissage (+1 an supplémentaire) pour obtenir son BPJEPS, la dernière UC à valider (UC2 : projet « ping 4-7 ans ») s'est déroulée hier à WATTIGNIES ... le résultat connu ce jour s'avère défavorable ... Ce contrat d'apprentissage se terminant de toute façon fin juin, ne pourra donc pas être transformé en CDI.

Nous aiderons Rémi pour l'obtention de ce BPJEPS ou pour passer à minima un CQP.

Par ailleurs, l'avis n'était pas encore connu sur les dossiers de demandes de subvention déposés pour pérenniser cet emploi (état > ANS de 3x 12000 €, région > CREAP de 22000 € sur 3 ans) ...

L'an passé, c'est le label « Soissons, ville éducative » qui avait été sollicité – sans succès – pour notre école de ping.

Les délais et incertitudes sur toutes ces procédures compliquent nos prises de décisions, et nous ont conduit à préparer 2 budgets prévisionnels (un avec emploi, l'autre sans) ...

Cet emploi d'éducateur sportif nous a permis de doubler notre effectif en 3 ans, mais constitue une charge financière conséquente, la 3^{em} année n'ayant été aidée qu'à hauteur de 100 € par mois.

L'excédent de 15000 € dégagé en 2021 est ainsi devenu une perte de l'ordre de 12000 € en 2022.

Une bonne nouvelle est néanmoins connue : la subvention sollicitée en janvier 2023 au FDVA a visiblement été acceptée (courrier de M. le député reçu mi mai) mais nous n'avons pas d'information sur sa date de virement (5000 €).

Autre bonne nouvelle : l'opération Pass'sport est reconduite par l'état pour la saison 2023/24, les 50 € étant bienvenus pour les familles bénéficiaires (15 en ont profité en 2022/23).

Tarik pourra nous dire si le dispositif « carte ado » mis en place en 2022 par la ville est également reconduit (seules 3 cartes de 10 € ont été collectées en 2022/23).

Les autres aides traditionnelles ont aussi été activées, et son attente de réponses : Conseil départemental (fonctionnement et achat de matériel), Agence Nationale du Sport (FFTT, et FSEPGV), ville de SOISSONS (fonctionnement, formation des cadres, Sport'été).

Autre sujet : nous avons le projet d'accompagner Florent qui, après un service civique réalisé de mars à juin 2023, envisage de suivre une formation BPJEPS APT sur un an, dès octobre 2023. Une subvention a été sollicitée à la FSEPGV pour limiter le reste à charge du club à 200 € par mois ... mais nous n'avons pas encore de retour sur l'aide demandée.

La renaissance d'une section « piscine » est en projet : 30 anciens adhérents ont été consultés, plus de 10 ont répondu, intéressés pour une remise des tarifs à l'entrée ou pour des extras (balnéo, sauna, ...) ; la communauté d'agglomération sera consultée dès que possible.

Les organisations « Rentrée sport » (9 septembre 2023) et « le sport donne des Elles » (en mars) seront préparées afin de « vendre » au mieux l'ensemble de nos activités ; une journée « portes ouvertes », en septembre après la « rentrée sport » est envisagée à la salle de TT, avec une animation par toutes nos sections, en collaboration avec les clubs de boxe voisins.

Bref, de nombreux sujets nous attendent pour la saison 2023/24.

Je vous remercie de votre attention.

Le président, JF WUILLEMAIN

Point 4 : Bilan financier 2022

L'année 2022, année où les gens reprennent de l'activité dans nos structures.

Je vous présente les principaux chiffres de l'activité 2022.

La recette des comptes pour l'exercice 2022 est de 39418 € contre 52217 € en 2021.

La vente de matériels nous a rapporté 3745 €.

La vente buvette nous a rapporté 1960 €.

Les subventions d'exploitation pour 2022 s'élèvent à 14551€ ; elles sont en grande diminution par rapport à l'année dernière le montant était de 39355 €, les aides COVID et apprentissage ayant disparu.

Dans cette subvention, nous avons l'aide de la ville pour un montant de 5652 € qui reste constante.

L'aide du conseil départemental de 2566 € et la fédération des ASPTT pour un montant de 2915 € et les indemnités d'organisation du comité de l'Aisne de tennis de table d'un montant de 978 €, une subvention de la communauté de communes de Vailly sur Aisne de 600 €.

L'aide à l'emploi du montant de 1900 €.

La part des cotisations s'élève à 10889 € principale ressource à ne pas négliger : si nous n'avons pas de rentrer d'argent de nos cotisations, nous ne pourrions assouvir nos plaisirs du sport.

Pour la partie des dépenses celle-ci s'élève à 52238 € contre 37153 € en 2021.

Ces dépenses comprennent l'achat de matériel des sections pour un montant de 10376 €

Les dépenses du personnel pour 17886 € du salarié et 1596 € de charge en personnel.

Les dépenses pour Sport emploi 02 de 6680 €.

Le versement aux ligues et département concerné par la discipline pour l'inscription aux épreuves d'un montant de 10502 €.

Les frais de stage et d'animation, d'encadrement pour 1148 €.

Les frais de publication et les récompenses pour un montant de 1985 €.

Puis les frais bureautiques et frais postaux et les assurances pour 1004 €.

Nous avons aussi 419 € d'intérêts CNE en 2022.

De ce fait, dans l'exercice de comptabilité 2022, nous dégagons un déficit de 12821 €.

Le trésorier de l'ASPTT SOISSONS,
M. WOZNIAK Bruno

Point 5 : BP 2023 et tarifs

L'augmentation des tarifs fédéraux étant général, nous ne pouvons faire autrement que de vous proposer une augmentation de nos tarifs pour la saison 2023/24 :

Section	Tarifs 2022/23	Tarifs 2023/24
VTT	Adultes : 40 € Jeunes : 30 €	Adultes : 50 € Jeunes : 40 €
Fitness	Adultes : 65 € Jeunes : 60 €	Adultes : 75 € Jeunes : 70 €
Tennis	Adultes : 60 € Jeunes : 45 €	Adultes : 70 € Jeunes : 55 €
Tennis de table	Adultes : 100 € Jeunes : 75 € Loisir : 50 €	Adultes : 125 € Jeunes : 85 € Loisir : 70 €
Touchtennis	Adultes : 50 € Jeunes : 40 €	Adultes : 60 € Jeunes : 50 €

Le budget prévisionnel est présenté à l'équilibre pour 60000 (en cas de création d'un CDI) ou 38000 € (sans CDI). Les bilans financiers et tarifs sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

6. Rapport des responsables des sections

	2022/23	2021/22	2020/21	2021/20
Tennis de table	105 +316 événement	107 +224 événement	63 +203 événement	73
Fitness	28	33	23	44
Touchtennis	26	33	26	24
Tennis	11	7	7	10
VTT	4 +662 événement	5 +680 événement	4	4
Total	174 licenciés	186 licenciés	123 licenciés	155 licenciés
Evènementielles (*)	978	804	203	257

(*) Evènementielles : randonnée VTT, écoles primaires, centres sociaux, Sport donne des Elles

- **Fitness** (Marie Edith PASTISSIER) :

La section doit se faire connaître afin de renouveler nos adhérentes, dont l'âge avance ...

La communication, via des flyers sera renouvelée et si possible complétée par d'une page Facebook (facile à créer, mais nécessitant des actualités pour être attractive).

La page du site <http://www.asptt-soissons.fr> sera aussi mise à jour.

- **VTT** (Patrick HUCLIN) :

La randonnée VTT et marche des Monts de MISSY a été organisée le 23 avril 2023, et a accueilli 642 participants, la pluie s'étant malheureusement invitée. La proportion de marcheurs est en hausse, et le nombre de clubs représentés en forte baisse.

Le site internet <https://lesmontsdemissy.fr> et l'inscription et paiement via HelloAsso ont montré leur efficacité (250 inscriptions en ligne) ; une augmentation de 2 € des inscriptions de dernière minute (réalisées au Fort de Condé) est envisagée afin d'inciter à une inscription préalable.

Merci à la communauté de communes du Val de l'Aisne pour le prêt du fort et pour l'aide financière allouée, qui - avec les autres partenariats et les inscriptions - nous ont permis de limiter la perte à 500 €.

Une licence événementielle sera prise pour les bénévoles de l'organisation.

- **Tennis** (Sébastien FAUCHEUX)

La section grandi tout doucement, passant cette année de 7 à 13 licenciés. Une page FaceBook a été créée pour permettre aux joueurs loisirs de nous connaître, et pratiquer sur les 2 courts du comité de tennis <https://www.facebook.com/profile.php?id=100085658825379>

Une boîte de 4 balles sera offerte aux licenciés.

- **Touchtennis** (Steve ERCA) :

La section fonctionne les lundi et mercredi au gymnase Gérard PHILIPPE, et a organisé plusieurs tournois cette saison (3 juillet, 27 novembre 2022, 5 mars 2023). Emeric va prendre du recul cette saison, par rapport à sa mission de conseiller technique national de la FSASPTT, et sera épaulé par Steve. L'accueil de jeunes de 15 ans et plus est en projet.

- **Tennis de table** (JF WUILLEMAIN, Bernard LESSIRE, Rémi QUANEUX) :

La section a maintenu son effectif à plus de 110 joueurs, et a organisé une compétition régionale (critérium corporatif) et le tiers des compétitions départementales (8/21)(tournoi de rentrée, coupe départementale vétérans, tours 1 et 4 des critères fédéraux, tours 1 et 2 du challenge interclubs, Top Aisne, et finale du championnat vétérans).

Le podium des meilleurs progressions est le suivant : Luther BAYIGBETEK BABOE (+368 points), Guillaume VARNIEU LUCAS (+285 points) et Eddy LIU (+205).

De nombreux jeunes des écoles primaires (Tour de ville, Enfant Jésus et Raymonde FIOLET, gare, centre, St WAAST) ont été encadrés cette saison par Rémi ; une journée finale sera organisée mardi prochain avec plusieurs classes de L'Enfant Jésus.

Cet été, nous accueillerons 3 semaines de « passeport jeunes », et auront quelques créneaux d'initiation avec les centres sociaux de PRESLES et de CHEVREUX.

7. Allocution des invités

Mme Arlette LESTRAT (représentante du comité départemental FFT)

Licenciée jusqu'en 2006 à la section tennis de table, Arlette nous félicite pour cette superbe salle. Elle précise que la réservation des courts de tennis du comité est simple, avec l'application Tenn'up.

Le sol du court extérieur est en cours de réfection (travaux jusque fin juillet).

M. Bruno WOZNIAK (président du comité Hauts de France ASPTT)

Ayons une pensée pour les 2 figures régionales du tennis de table, qui viennent de disparaître à une semaine d'intervalle : Jean François OBRY (dernier président de la ligue de Picardie) et Jean DOUILLY (premier président de la ligue Hauts de France). La fédération a fêté les 125 ans du mouvement ASPTT à NANTES, du 18 au 21 mai 2023. Le comité des hauts de France représente 6000 adhérents, et constate une baisse des licenciés VTT et pétanques ; une section interclubs VTT est en projet.

M. WUILLEMAIN (Secrétaire général du comité départemental FFTT)

Plusieurs évidences sont à rappeler :

- La nouvelle salle spécifique de 16 tables est un atout majeur pour le département. Le comité apprécie l'ASPTT SOISSONS depuis de longues années pour sa capacité à organiser des compétitions départementales.
- L'ASPTT SOISSONS demeure un solide pourvoyeur de cadres au comité (élus et arbitres) : après Jacques LEMAIRE et Bernard CAUX, qui ne sont plus parmi nous, Bruno WOZNIAK (arbitre national), Bernard LESSIRE et moi même (arbitres et élus au comité départemental) sommes aujourd'hui dans leur sillage. J'engage les personnes motivées à se lancer dans l'arbitrage et à l'encadrement, le comité prenant en charge une partie des frais engagés.

L'assemblée générale du comité aura lieu 8 septembre à CHARLY SUR MARNE.

M. Tarik EL MADHALI (représentant la mairie) :

Le maire et son adjoint s'excusent de ne pouvoir être présents dans cette superbe salle, investissement qui doit permettre une pratique sportive des habitants du quartier : à vous de savoir les accueillir ! La ville soutient le sport amateur, et prône pour le maintien de cotisations accessibles. La participation de l'ASPTT à la vie et aux actions de la ville est appréciée.

8. Questions diverses :

Aucune question n'a été reçue.

Rendez vous demain dès 13h30 pour notre tournoi de ping et vers 19h pour notre barbecue.

9. Vin d'honneur offert par le club

LESSIRE Bernard
Secrétaire général

WUILLEMAIN Jean-François
Président de l'ASPTT SOISSONS